

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2010 TRIMESTRE 1

Sous le rythme  
IRRADIANT  
des "Structures"  
de Pierre Boulez

Grande Icône  
à Olivier  
Messiaen  
son Maître,  
magicien  
de l'orgue  
et des "Di-seaux".

Gravure  
rehaussée  
au fente rouge  
en Mars 2009

Kijiro

"L'ŒILE ÉCOUTE"  
PAUL CLAUDEL

Aux Amis de  
La Commune  
de PARIS 1871



NUMÉRO

41



## Non à la casse des services publics

**L**a Commune a su, dans les termes de son époque, poser et résoudre des problèmes qui nous tenaient toujours, en particulier dans la fonction publique. Des nécessités vitales et immédiates ne l'ont pas empêchée d'œuvrer à la réorganisation des services publics : finances, santé, sécurité, justice, écoles, culture, poste avec le soutien, comme l'écrivait Georges Frischmann, dans *l'Histoire de la Fédération CGT des PTT*, «des fractions de l'ancien petit personnel employé administratif, employés de l'octroi, des mairies, d'assez nombreux agents des postes, quelques unités des grandes administrations, dont une centaine d'instituteurs, en tout, 20 à 25 000 agents fidèles».

Après la fin tragique de la Commune, la bourgeoisie ne pardonnera jamais à la classe ouvrière d'avoir eu la prétention de gérer les affaires du peuple. Durant les cent quarante années qui suivirent, les travailleurs de la fonction publique, de l'enseignement, des PTT et des services publics ont toujours uni leurs efforts et livré des luttes épiques pour leurs revendications et un service

public de qualité. Le 19 octobre 1946, paraissait le statut général des fonctionnaires qui apportait aux personnels des acquis nouveaux et considérables en matière de salaires, libertés démocratiques, sécurité sociale, congés, et garantissait aux usagers l'accès aux services publics quel que soit leur lieu de résidence.

Depuis plusieurs années, les services publics sont de plus en plus menacés. On ne parle que de suppressions de personnels et de privatisations. Écoles fermées, classes surchargées, files d'attente aux guichets de la Poste et retards de courrier, entretien déficient de la voirie, du matériel SNCF et autres sont devenus monnaies courantes. En réponse, chez les cheminots, infirmières, assistantes sociales, enseignants, postiers et tout le personnel du service public, le mécontentement grandit et les luttes se multiplient avec le soutien des usagers pour des services publics dignes de ce nom.

Aujourd'hui, comme au temps de la Commune, lutter pour les services publics, c'est faire œuvre de démocratie et livrer un combat moderne.

**JOËL RAGONNEAU**

### NOTRE COUVERTURE

Gravure de Kijno  
en hommage à Olivier Messiaen  
rehaussée de dessins originaux  
donnée par l'artiste aux Amis  
de la Commune de Paris



JEUDI 18 MARS 2010

## 139<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

### SUR LES TRACES DES COMMUNARDS AU QUARTIER LATIN

Rendez vous à 18 heures

Place Edmond Rostand - Entrée du jardin du Luxembourg  
Métro Luxembourg

Le 18 mars 1871, la Commune de Paris commençait. Chaque année, à cette date anniversaire, les Amis de la Commune de Paris 1871 effectuent, dans un quartier de Paris, un parcours pédestre pour évoquer les événements de la Commune qui s'y sont déroulés et rendre hommage à leurs acteurs. Le 18 mars prochain, nous arpenterons le quartier Latin.

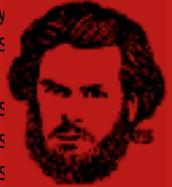
Au Luxembourg siégeait une cour martiale. Les communards condamnés à mort étaient immédiatement exécutés. Nous nous rassemblerons devant le mur qui porte encore les traces des impacts des balles.

Nous rendrons hommage, au 77 du boulevard Saint-Michel, à Jules Vallès et à son journal *Le Cri du Peuple*. Sur les marches du Panthéon, nous retracerons «la Commune au quartier Latin».

En descendant la rue de l'École de Médecine, nous nous arrêterons devant le grand amphithéâtre où Courbet, le 13 avril 1871, présida la création de la Fédération des artistes. Nous évoquerons également le Club de l'École de Médecine.

Au métro Odéon, il sera question d'Eugène Varlin, «une des gloires du prolétariat français» et des relieurs.

Fin de la manifestation prévue vers 20 heures.



À gauche en haut :  
Courbet ; en  
dessous : Vallès  
ci-dessus : Varlin  
En bas à gauche :  
barricade au  
Panthéon  
En bas à droite :  
exécution  
au Luxembourg





## Décès de Marcel Cerf

Nous avons commencé l'année 2010 avec une peine immense à l'annonce du décès, survenu le 1<sup>er</sup> janvier, de notre très cher ami et doyen Marcel Cerf. Marcel était, de très loin, celui d'entre nous qui connaissait le mieux la Commune. Nous publions, ci-dessous, l'hommage que lui à rendu Jacques Zwirn lors de ses obsèques, le 8 janvier 2010 au cimetière de Montrouge à Paris.

**M**arcel est mort. Il était le meilleur d'entre nous, Amis de la Commune. Notre peine est immense.

Mais il ne faut pas — ceci s'adresse à vous, Claudine, Cypora, Grégory<sup>1</sup>— mais il ne faut pas être triste. L'association avait fêté les 85e, 90e, 95e anniversaires de Marcel. Elle se préparait au centième. Cette très longue vie a été pleine, dense, utile, féconde. Donc, pas de tristesse, mais du respect, de la reconnaissance et de la tendresse.

Cette longue vie avait présenté des facettes multiples. Deux exemples. Marcel fut, avant la dernière guerre, reporter-photographe à *Regards*, magazine communiste qui révolutionna ce genre de publication dans les années trente avec les signatures des plus célèbres écrivains et photographes. Quand on lui demandait ce qu'il y faisait, Marcel répondait qu'il n'était ni Robert Capa ni Chim (David Seymour) et qu'il couvrait les matches des équipes de football de la FSGT dans les villes de la banlieue parisienne. Soit. Mais la première de couverture du célèbre numéro de *Regards* du 14 juillet 1936, avec la photo d'une superbe jeune femme coiffée d'un bonnet phrygien, était l'œuvre de Marcel... comme bien d'autres dans les domaines politiques, sociaux, en France et à l'étranger.

Il fut, après la guerre, le collaborateur historique avisé, sous la signature de Jacques Sylvère, de la *Presse nouvelle hebdomadaire*,

publication de l'UJRE, Union des Juifs pour la résistance et l'entraide.

Mais l'essentiel de son activité fut consacré à la Commune et à notre association. Il en avait été proche avant la guerre. Après celle-ci, elle sombra rapidement dans le sommeil, belle au bois dormant qui fut ressuscitée par Jacques Duclos en 1961-62, en prévision du centième anniversaire. Marcel était, semble-t-il, un des deux rescapés de cette renaissance.

La Commune de Paris faisait l'objet de son principal intérêt. Être l'arrière-petit-neveu de Maxime Vuillaume, journaliste communiste, l'auteur des *Cahiers rouges*, y contribua sans doute. Auteur d'ouvrages de référence sur Henri Bauër, Edouard Moreau, Maxime Lisbonne (Claudine et son amie Jacqueline Marguerite, firent, sur la base de ce dernier livre, un film pour le Centre national de documentation pédagogique), Marcel accéda, un temps, au poste de secrétaire, fut membre de la commission à la culture... Mais ce n'est pas dans ces fonctions « officielles » que s'exerçait son influence déterminante.

Il consacra certes aux publications des Amis de la Commune un travail considérable par ses monographies (*Les cahiers rouges*, *Antonio de la Calle...*) et ses innombrables articles, toujours documentés et instructifs. Il était, de très loin, celui d'entre nous qui connaissait le mieux la Commune, qui la fit le plus connaître et donc aimer. Mais ce n'est que la partie émergée de

l'iceberg... Elle permet cependant de rappeler que Marcel possédait un sens de l'humour, discret mais parfois vachard.

Son influence indirecte, non visible, se situe ailleurs. Parmi tous ceux qui l'ont connu depuis un demi-siècle, plusieurs décennies ou quelques années, aucun ne l'a jamais surpris en défaut d'intelligence, de gentillesse, de disponibilité et, cela va de soi, de compétence. Il se mettait au service des autres. Rares sont celles et ceux, auteurs anonymes de nos monographies thématiques, qui n'aient pas eu recours à ses connaissances et ses conseils pour sortir un travail propre.

C'est pourquoi, au-delà de la reconnaissance et de l'estime, nous éprouvions pour lui de la tendresse, une immense, une infinie tendresse. Nous l'aimions.

Et puisque nous parlons d'amour, il faut associer à Marcel le souvenir de sa compagne, Cécile. Très jeune, dès 14 ans, elle avait été, dans les années trente, une militante révolutionnaire contre le régime militaro-fasciste polonais. Elle se réfugia en France et connut Marcel. La guerre les sépara : il fut prisonnier. Ils se retrouvèrent à la Libération. Mais c'est après la mort de Cécile, en 1973, qu'il apprit son rôle important dans la Résistance en France, au sein des FTP-MOI<sup>2</sup>. Elle partageait ainsi avec lui deux vertus qui ne sont pas des plus répandues, la modestie et la discrétion. Chacun d'entre nous pourrait en témoigner.

**Salut Marcel ! Salut et fraternité !  
Vive la Commune !**

(1) *Fille et petits-enfants de Marcel Cerf* ; (2) *Francs tireurs et partisans français - Main d'œuvre immigrée*

## UNE LONGUE ET RICHE VIE

**M**arcel Cerf est né le 4 octobre 1911 à Versailles. De 1929 à 1935, aux côtés de René Lefevre, futur éditeur de Rosa Luxemburg et de Victor Serge dans la revue *Spartacus*, Marcel Cerf participe aux amis du *Monde*, journal d'Henri Barbusse. Il est très actif dans la commission Cinéma.

En 1934, il épouse Cécile Salit, disparue en décembre 1973, connue sous le nom de Cécile Cerf, qui deviendra un des cadres du groupe de Résistance MOI-FTP et co-fondatrice de la Commission centrale de l'enfance (CCE).

Reporter-photographe à *Regards* en 1935-36, Marcel Cerf couvre les meetings et les manifes-



**Rencontre des membres de l'Etoile Nord-Africaine dans un café en région parisienne (années 30)**

*Photo Marcel Cerf*

tations politiques et sportives. Certaines de ses photos font la couverture de l'hebdomadaire.

Lors d'une rétrospective consacrée au Front Populaire, plusieurs photographies de Marcel Cerf montrant des scènes de congés en 1936 ont été exposées en 2006 au musée du Jeu de Paume à Paris. En 2009-2010, un documentaire TV et une exposition à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris, ont emprunté à Marcel Cerf ses images d'avant-guerre sur les musulmans de France.

Après cinq ans de captivité en Allemagne pendant la deuxième Guerre mondiale, Marcel Cerf devient spécialiste du mouvement insurrectionnel de la Commune de Paris. Lié, par sa famille maternelle, à Maxime Vuillaume, il a lu *Les Cahiers rouges* dès sa jeunesse.

En 1950, il adhère aux Amis de la Commune de Paris et joue un rôle de premier plan dans

cette association dont il est vice-président.

De 1965 à 1981, il est rédacteur de la page «histoire» de la *Presse nouvelle hebdomadaire* et, de 1975 à 1985, directeur des *Cahiers de l'Académie de l'Histoire* dont le président est Jean Savant.

Marcel Cerf, historien reconnu de la Commune, a écrit de nombreux articles et fascicules. Dans ses ouvrages, il se consacre à l'analyse rigoureuse de la «Révolution du 18 mars» à partir de portraits sensibles de communards sur lesquels il jette un éclairage nouveau.

Un article lui est consacré dans *Le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*, tome III.

Parmi les ouvrages de Marcel Cerf, citons : *Maxime Lisbonne, le d'Artagnan de la Commune ; Edouard Moreau, l'âme du comité central de la Commune de Paris ; Henri Bauër, le mousquetaire de la plume.*

### MAXIME VUILLAUME ET GEORGES DEMENÏ, UN DES PRÉCURSEURS DU CINÉMA

Dans une note du 27 juillet 1891, le savant Marey présentait à l'Académie des Sciences une réalisation de son disciple Georges DemenÏ. Cette machine figurait à la première exposition de photographie qui eut lieu au Champ de Mars en 1892. Son succès fut complet. Un diplôme d'honneur fut remis à DemenÏ. Tous les journaux en parlèrent.

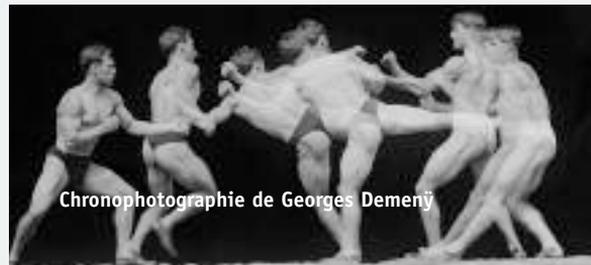
Le phonoscope, portrait animé, fut breveté le 3 mars 1892. Une société en participation fut fondée le 20 décembre 1892, pour l'exploitation de cette invention. Elle prit le nom de Société générale du Phonoscope.

«Je vous dis que c'est tout ce qu'il y a de plus étonnant», écrit Maxime Vuillaume, dans *Le Radical* du 7 juin 1892. Bien sûr, on va en parler pas mal d'ici peu. Pour mon compte, j'éprouve la plus grande joie à saluer, un des premiers, la curieuse idée de M. DemenÏ. Un jour ou l'autre,

*l'industrie s'emparera de cette joyeuse invention et, ce jour-là, la photographie actuelle sera dépassée de cent coudées. Le portrait animé est certainement la photographie de demain. Allez-y voir et vous verrez que j'ai raison de vous l'annoncer.»*

Maxime Vuillaume était bon prophète ; la première représentation cinématographique fut donnée par Louis Lumière, le 23 mars 1895, à la Société d'Encouragement à l'Industrie Nationale à Paris. L'auteur de *Mes Cahiers Rouges* ne s'était pas trompé. **MARCEL CERF**

Cet article est l'un des derniers écrits par Marcel Cerf pour notre revue.



Chronophotographie de Georges DemenÏ



La question des «services publics sous la Commune de Paris» n'est certainement pas de celles qui sont le plus couramment traitées, bien qu'elle apparaisse nécessairement, d'une certaine manière, dans les descriptions de son œuvre. Pour ouvrir ce thème en vue de saisir ensuite la portée de chacun des services et administrations dont la gestion a contribué à assumer les besoins de la population parisienne pendant les 72 jours de l'événement, il n'est pas inutile de présenter au préalable son cadre général<sup>(1)</sup> ne serait-ce que pour éviter tout anachronisme.

## Les services publics sous la Commune

**L**a loi du 16 juin 1859 avait annexé à la capitale qui comptait désormais deux millions d'habitants, les communes situées entre le mur des Fermiers généraux et la ligne des fortifications. Sous l'impulsion du baron Haussmann, préfet de la Seine de 1853 à 1870, elle avait subi de profondes modifications.

Dans les années 1870, les services publics à Paris se composaient en premier lieu des ministères au nombre de six, des directions nationales et des services parisiens des grandes administrations dont les effectifs pour la France entière étaient de l'ordre de 250 000 (dont près de 40 000 ministres du culte). Le libéralisme écono-

mique restant l'idéologie dominante, l'intervention de l'État se limitait par ailleurs à quelques établissements — d'ailleurs situés à Paris — gérés en «régie directe» tels que l'Imprimerie nationale, les Monnaies et médailles, l'Atelier de fabrication d'armements du Louvre, la Manufacture des Gobelins, les entrepôts dépendant de la Manufacture des tabacs.

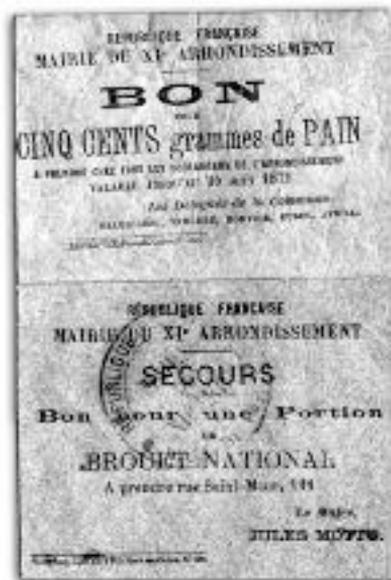
La capitale était dotée d'un régime administratif particulier, avec un préfet de la Seine, un maire de Paris et vingt maires d'arrondissement, un préfet de police avec un chef de la Sûreté

*De haut en bas*  
**Francis Jourde**  
*délégué aux Finances*  
**Albert Theisz**  
*direction des Postes*  
**Zéphirin Camélinat,**  
*directeur de l'Hôtel*  
*des Monnaies*  
**Eugène Protot**  
*délégué à la Justice*



commandant 80 commissaires de quartier, quelques centaines d'inspecteurs et 6 000 sergents de ville. Les 250 000 enfants d'âge scolaire se répartissaient en parties sensiblement égales entre les inscrits dans les écoles communales, ceux qui l'étaient dans des écoles congréganistes et les élèves non-inscrits ne fréquentant aucune école. Il existait à Paris une quinzaine d'hôpitaux et hospices soumis à la surveillance de l'Assistance publique, un Mont-de-Piété, des bureaux de bienfaisance. L'Opéra, l'Opéra comique, les grands musées, la Bibliothèque nationale et les autres bibliothèques publiques tenaient une place honorable dans la vie culturelle de la société parisienne. Les chemins de fer, dont l'essor avait commencé sous le Second Empire, relevaient d'un régime original : l'exploitation des lignes était assurée par six compagnies privées concessionnaires (Nord, Est, Ouest, Lyon, Orléans, Méditerranée) placées sous une tutelle assez souple du ministère des Travaux publics. Les services municipaux, qui occupaient naturellement une place essentielle dans l'administration parisienne, ont joué un grand rôle pendant le siège.

Les personnels de ces différents services étaient pour une



part des agents placés sous l'autorité de l'État et pour une part beaucoup plus importante des employés de droit privé.

Telle était la configuration des «services publics» dans une société qui ne connaissait pas encore l'éclairage électrique, le téléphone, la machine à écrire, le métro, l'automobile et le transport aérien, dans une ville dotée de 100 000 chevaux, où l'on circulait à pied, en fiacre ou en omnibus. On était encore très loin de la fonction publique d'aujourd'hui, des services industriels et commerciaux, des offices et sociétés d'économie mixte qui se développeront

dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, pendant la guerre de 1914-1918, dans l'entre-deux-guerres, et surtout du vaste secteur public et nationalisé qui se constituera au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et qui est aujourd'hui dans une phase décisive de reflux et de privatisation ouverte ou rampante.

**LA PRISE EN MAINS DES SERVICES ADMINISTRATIFS PAR LE COMITÉ CENTRAL ET LA COMMUNE. Dans la journée du 18 mars, les ministres ont rejoint l'Assemblée à Versailles.**

Adolphe Thiers a ordonné l'évacuation générale des troupes et il a intimé l'ordre aux fonctionnaires et agents publics de quitter la capitale.

Le Comité central de la Garde nationale a pris possession de tous les organes politiques et administratifs. Il a immédiatement nommé des responsables à la tête des principaux services. Il a pris des mesures d'urgence et organisé les élections qui, après deux renvois, ont eu lieu le 26 mars 1871.

Mais il s'est trouvé devant un vide impressionnant : les chefs de service, sauf ceux qui sont restés sur ordre pour combattre la Commune et saboter son action, sont partis en emportant, chaque fois qu'ils en ont eu la possibilité, le matériel, la caisse, les archives. On estime qu'un employé sur quatre est resté à son poste.

Il a donc fallu recruter de nouveaux agents pour assurer le fonctionnement des services publics parisiens, tout en appelant systématiquement, comme la Commune le fera par la suite, les employés défailants à reprendre leur activité, par voie d'affiches et de communiqués au *Journal officiel*.

Personne ne conteste que les communards, fidèles aux principes de la Révolution française, étaient favorables à l'élection des fonctionnaires et des magistrats, et — donnée moins connue — à leur recrutement par examen ou

concours. Mais il était matériellement impossible d'organiser des élections dans un délai aussi court et il n'existe aucune trace de telles élections dans les documents et archives de la Commune<sup>(2)</sup>.

On a par contre la preuve, notamment à la lecture du *Journal officiel*, de multiples initiatives pour assurer des recrutements objectifs par la vérification des compétences et des capacités, et de nombreux arrêtés de nomination, comme d'ailleurs de révocation de fonctionnaires d'autorité défailants.

**LA GESTION DES SERVICES PUBLICS PAR LA COMMUNE. Dès le lendemain de sa proclamation, la Commune a créé neuf commissions**

qui ont assumé le pouvoir exécutif de l'assemblée délibérative. Elle a assuré le ravitaillement de la capitale, le secours aux indigents, la sauvegarde de la santé, la sécurité et la justice, l'ouverture et la laïcisation des écoles, la levée et la distribution du courrier, l'ouverture au public des musées et des bibliothèques, le fonctionnement des services des Monnaies et médailles, de l'Imprimerie nationale, des Poids et mesures, la collecte des impôts et taxes nécessaires au fonctionnement de ces services, au paiement de la solde des gardes nationaux, aux fabrications de guerre par les régies financières existantes et les avances de la Banque de France.

Selon un des premiers



**Une pièce de 5 francs frappée sous la Commune**

décrets de la Commune, les membres de la Commune avaient la direction de l'administration dans leur arrondissement et Jules Andrieu, délégué des services publics remplissant les fonctions de chef de l'administration municipale, s'employait activement à coordonner leur action. Le blocus décrété par Thiers pour affamer la capitale a été mis en échec. L'entretien de la voirie, des canalisations d'eau, des cimetières, du Mont-de-Piété a été correctement assuré, ainsi que l'éclairage de la ville en dépit de quelques restrictions. Les services de protection contre l'incendie, ceux des Poids et mesures, ont été réorganisés. Les bureaux de l'état-civil ont repris leur activité, mais la loi du 19 juillet 1871 s'empressa d'abolir les actes établis sous la Commune et d'obliger les intéressés à les renouveler dans les trente jours.

Ce qui se passait dans les quartiers et les arrondissements, avec une participation très active du peuple parisien, est une des données les plus importantes, une des originalités profondes de la Commune de Paris. On ne comprendrait pas la véritable portée de cet événement si on ne tenait pas compte de la situation qui régnait dans les profondeurs du peuple parisien :

Les assemblées qui se tenaient dans les quartiers, souvent dans les églises, avec une affluence très importante ; l'information large organisée par la Commune sur ses décisions ; l'existence de dizaines de journaux parfois éphémères, mais dont certains, comme *Le Cri du Peuple* ou *Le Père Duchêne*, avaient un tirage important et une liberté de ton remarquable.

Il est légitime, à ce sujet, de poser ces deux questions à ceux qui dénigrent la Commune et aussi à ceux qui éludent le fait qu'elle a fait face à ses responsabilités d'assemblée élue par les Parisiens :

Que se serait-il passé si elle n'avait pas engagé et réussi la gestion des services publics parisiens et répondu aux besoins immédiats d'une population qui venait de subir les rigueurs de la guerre et du siège et dont une partie importante était dans la misère ?

Qu'ont fait les services installés à Versailles, en dehors de la préparation de ce qu'un auteur a appelé «la guerre contre Paris» ?

**LES MODES DE GESTION DES SERVICES PUBLICS. Les communards sont allés au-delà d'une simple gestion.** Ils ont fait preuve d'un esprit novateur, en rupture avec les conceptions autoritaires du second Empire.

On a évoqué à cet égard, le conseil consultatif des Postes, la désignation des chefs d'atelier par les ouvriers de l'Imprimerie nationale, le règlement élaboré à l'Atelier de réparations et

### Les crieurs de journaux





transformations d'armes du Louvre créant un conseil de direction et de surveillance et contenant un ensemble de dispositions relatives à la nomination de délégués, de chefs d'atelier, l'embauche et le renvoi des ouvriers.

Dans un court laps de temps, on a assisté à une volonté d'associer les travailleurs aux décisions concernant le fonctionnement de l'entreprise et leurs propres conditions de travail.

**LA MORALE RÉVOLUTIONNAIRE. L'honnêteté des communards est un fait largement reconnu.** Les auteurs les plus hostiles conviennent quand on les y oblige, que les tentatives de corruption émanant du gouvernement de Versailles ont échoué.

La commission des finances gère les finances au grand jour. Elle publiait régulièrement au *Journal officiel* les tableaux détaillés des mouvements de fonds, et en organisait le contrôle. Une commission supérieure de comptabilité opérait la vérification générale des comptes des administrations communales. Le paiement des

soldes des gardes nationaux faisait l'objet de mesures strictes d'organisation, de contrôle, et de transparence.

Une commission d'enquête était chargée dans chaque arrondissement, de la mise en œuvre du décret communal portant création de pensions à fournir aux veuves et aux enfants des gardes nationaux tués au service de la Commune et une commission devait centraliser les résultats. Une note relative aux versements des taxes sur les halles et marchés parue au *Journal officiel* précisait que les détournements éventuels, sans aucun doute monnaie courante sous l'Empire, seraient poursuivis. Un décret prescri-

vait que tous les fonctionnaires ou fournisseurs accusés de concussion seraient traduits devant la cour martiale.

Il faudrait encore dire un mot sur la manière dont la Commune et le comité central de la Garde nationale ont traité le devoir de «désobéissance», notamment par cette proclamation affichée dans les derniers combats de la Semaine sanglante à l'adresse des soldats de Versailles : *«Lorsque la consigne est infâme, la désobéissance est un devoir»*, exprimant ainsi une conception d'une frappante modernité.

**RENÉ BIDOUZE**

(1) *Les services publics sous la Commune*, brochure des Amis de la Commune ; *72 jours qui changèrent le monde, La Commune de Paris dans l'histoire des services publics*, René Bidouze, Le temps des cerises, 2001, 232 p ; *La Commune de Paris telle qu'en elle-même, Une révolution sociale aux avant-postes de la République et des libertés municipales*, René Bidouze, Le temps des cerises, 2004, réédition 2009, 285 p ; (2) *Guide des sources de la Commune de Paris et du mouvement communaliste (1864-1880)*, La Documentation française, 2007, 241 p.

Tableaux représentant l'incendie de l'Hôtel-de-Ville ou les otages fusillés à la prison de la Grande Roquette... Rien d'étonnant à ce que le musée de la préfecture de police de Paris, ne présente pas la Commune sous un jour favorable. Mais quelques pièces rares, comme la carabine d'un communard gravée d'un bonnet Phrygien, justifient à elles seules la visite.

## La Commune vue par la police

**L**e 18 mars 1871, à 7 heures du soir, le général Valentin, préfet de police de Paris quitte la préfecture pour Versailles avec 2 000 policiers. Cet événement marque le début de la Commune, pour le musée de la préfecture de police (PP) de Paris<sup>(1)</sup>.

Six jours plus tard, il installe ses bureaux dans le pavillon Louis XIII du château de Versailles. Son successeur, Raoul Rigault, est nommé délégué à la Sûreté, le 19 mars par le comité central de la Commune. Le nom de celui qui mourut en vif, en criant : «*Vous êtes des assassins ! Vive la Commune !*», n'est bien sûr pas évoqué dans le musée. Le rédacteur en chef de *La Marseillaise*,

mois de prison. Il fut libéré le 4 septembre, lors de la proclamation de la République. Dans une lettre datée du 5 octobre 1884, conservée dans les collections, le journaliste rappelle qu'il occupait à la prison de Sainte-Pélagie «*au pavillon de la presse, la grande chambre du 1<sup>er</sup> étage, qu'avait avant moi habitée Delescluze*». «*Je savais qu'en effet, la clef en avait été empruntée par un des citoyens qui était venu me délivrer, mais j'ignorais qu'elle fut en votre possession*», ajoute Henri Rochefort, s'adressant à un correspondant resté anonyme qui restitua la fameuse clef, désormais exposée dans le musée.

**LES GARDIENS DE LA PAIX CONTRE LA COMMUNE.** Sous un tableau représentant la mur des otages à la Grande-Roquette, on peut voir dans une vitrine la casquette d'un gardien de la paix mobilisé pendant la Semaine sanglante. Sur ordre du maréchal Mac-Mahon, commandant en chef de l'armée de Versailles, les gardes nationaux hostiles à la Commune et les gardiens de la paix mobilisés qui servirent d'éclaireurs aux troupes versaillaises, pendant la semaine du 21 au 28 mai 1871, devaient porter des brassards blancs sur le bras droit et des bandeaux de la même couleur, cousus sur leur képi, pour ne pas être confondus avec les insurgés. «*Le blanc est la couleur du commandement militaire et avait, pour les officiers ver-*



**Raoul Rigault**  
délégué à la Sûreté  
de la Commune

Henri Rochefort, est le seul communard dont il est fait mention, et ce pour des faits antérieurs à la révolution de 1871. Arrêté le 12 janvier 1870, à la suite de l'émeute qui suivit l'enterrement de Victor Noir, journaliste de *La Marseillaise* assassiné par le prince Pierre Bonaparte, Henri Rochefort fut condamné à six



saillais, une connotation monarchique, en opposition avec le drapeau rouge de la Commune», explique le cartel du musée de la préfecture de police. Dans la même vitrine, est présentée une carabine Sharp, modèle 1863, qui était en fonction dans la cavalerie fédérale américaine pendant la guerre de Sécession (1861-1865). D'importants stocks d'armes ont été achetés par le

gouvernement de la Défense nationale pour en doter les armées républicaines. Arrivées en France à l'automne 1870, elles ont été distribuées à la Garde nationale mobile des départements. La carabine exposée a probablement franchi l'enceinte de Paris juste avant l'insurrection de 1871. Détail intéressant : un bonnet phrygien est gravé sur la crosse. En revanche, ne sont exposées dans le musée de la PP, ni les nombreuses lettres de dénonciation, ni le registre d'identification surnommé «missel rouge»<sup>(2)</sup>, où étaient consignés les signalements et les photographies des communards recherchés.

**COURBET À NEW-YORK ?** Il faut lire le court chapitre du livre de Bruno Fuligni, *Dans les secrets de la police*<sup>(3)</sup>, réalisé à partir des archives de la préfecture de police, pour en apprendre un peu plus sur les aspects méconnus de la répression. Dans le fameux «missel rouge», sous la photo d'identification du peintre Gustave Courbet, on peut lire ce portrait caricatural : «Grand, gros, voûté, marchant difficilement, à cause de douleurs dans le dos, cheveux grisonnants, air d'un paysan goguenard, assez mal vêtu.» Croyant l'avoir démasqué, un indicateur nommé Garaud écrit à la police :

«Je puis vous affirmer que le trop fameux Courbet est caché au quartier Latin et qu'il a même un passeport américain pour gagner New-York».

Heureusement à l'époque, la police scientifique était encore balbutiante et laissa échapper quelques «gros poissons». C'est ainsi que deux élus de la Commune, Jules Vallès et Jules Miot, étaient toujours activement recherchés en France par la maréchaussée, alors qu'ils avaient gagné Londres depuis des mois...

**FRANÇOIS ZIMMER**

- (1) Commissariat du 5e arrondissement : 4, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, Paris 5e. Tél : 01 44 41 52 50. (2) Ce surnom lui vient de sa reliure en cuir avec un fermoir en forme de croix. (3) Editions L'Iconoclaste (2009).



Quatre mille portraits de communards, sous forme de cartes de visite sont envoyés à la police des frontières.

A Lyon, le 4 septembre 1870, à sept heures et demie, à la lecture des affiches annonçant la défaite de Sedan, des groupes de manifestants occupent l'Hôtel de Ville où siègent le préfet et la Commission municipale nommés par le pouvoir impérial. Le préfet est fait prisonnier. A 9 heures, la République est proclamée, une demi-journée avant Paris. Le drapeau rouge flotte au sommet de l'édifice. Il y restera jusqu'au 4 mars 1871.

## Lyon et la Commune

Les insurgés mettent en place un comité de salut public (CSP) composé d'une majorité de militants appartenant à la tendance néo-jacobine, radicale, libre-penseuse, associés à quelques internationalistes admis à titre individuel. On y trouve aussi des républicains modérés comme l'ex député Hénon, battu aux élections de 1869 par le radical Bancel, ami de Raspail<sup>(1)</sup>. La presse bourgeoise lyonnaise accable les «inconnus» portés au pouvoir. Six mois plus tard, les journaux de droite auront la même attitude à l'encontre des communards parisiens.

Au même moment, un comité de sûreté générale s'empare de l'hôtel de la police et un comité révolutionnaire s'installe à la mairie d'arrondissement de la Guillotière. Les gardes nationaux des quartiers populaires s'arment en occupant les forts Lamothe et de la Vitriolerie.

Trois commissions, finances, guerre et intérêts publics, préparent des décrets communiqués au public au moyen d'affiches sous le titre de «COMMUNE DE LYON» en caractères beaucoup plus importants que le sous-titre, «République française».

En dix jours, du 5 au 15 septembre, les décisions prises par le CSP anticipent sur celles

de la Commune, six mois plus tard à Paris : suppression des aides aux organisations religieuses, séparation de l'Église et de l'État, suppression de l'octroi, création de chantiers nationaux pour remédier au chômage et activer les travaux de défense, restitution des objets déposés au Mont-de-Piété, impôt exceptionnel sur les valeurs mobilières et immobilières, élection des commissaires de police... De fait, un pouvoir déjà communaliste s'est installé à Lyon.

Devant de telles hardiesses, le gouvernement de défense nationale installé à Paris réagit en nommant, dès le 5 septembre, Challemel-Lacour, ami de Gambetta, préfet du Rhône. Ce dernier est fraîchement accueilli par le comité de salut public qui précise, dès le 6 septembre, qu'il le reçoit, non comme préfet, mais comme «délégué du gouvernement provisoire» et que : «le comité se réserve tout ce qui regarde la Commune».

Challemel-Lacour va jouer habilement des désaccords qui apparaissent rapidement au sein du comité de salut public pour permettre aux modérés de dominer le conseil municipal élu le 15 septembre. Louis Hénon devient maire mais, sous la pression populaire, le



30 avril 1871 : répression d'une manifestation de 20 000 Lyonnais

conseil municipal ne peut pas entièrement remettre en cause la politique démocratique et révolutionnaire du comité de Salut public. C'est ainsi que le conseil municipal, pour ne pas heurter la population, décide, le 24 septembre, que le drapeau rouge, *«signal de la patrie en danger, restera arboré sur l'Hôtel de ville jusqu'à ce que le péril ait cessé»*.

**LES EVENEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 1870.** À Lyon, les dirigeants de l'Internationale sont fortement influencés par Bakounine<sup>(2)</sup>, initiateur, au sein de l'organisation, de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste. Bakounine arrive à Lyon le 15 septembre. Il anime, avec Albert Richard<sup>(3)</sup>, Eugène Saignes et Gaspard Blanc, responsables lyonnais de l'Internationale, des réunions qui rassemblent plusieurs centaines de personnes, au cours desquelles est décidée une manifestation, le 28 septembre, devant l'Hôtel de ville. Ce jour là les ouvriers des chantiers nationaux, occu-

pés à des travaux de renforcement des fortifications, ont décidé de manifester au même endroit pour protester contre la décision du conseil municipal de diminuer leur paie journalière de 50 centimes.

L'Hôtel de ville est occupé par les manifestants. Du haut du balcon, Saignes lit une déclaration annonçant la création d'une Fédération révolutionnaire des communes.

Il nomme Cluzeret<sup>(4)</sup>, arrivé quelques jours plus tôt de Paris, général en chef des armées révolutionnaires et fédératives. La situation est très confuse. Bakounine et Cluzeret sont arrêtés puis relâchés. Dans l'après-midi, une partie des manifestants de la première heure, notamment des ouvriers des chantiers nationaux, quittent la place. Dans la soirée, à l'appel du maire, les gardes nationaux de la Croix-Rousse interviennent et mettent en fuite les instigateurs du soulèvement.

Au soir de cette journée, l'Internationale est déconsidérée à Lyon, ses responsables dés-

orientés ou en fuite, les forces populaires divisées. La majorité modérée du conseil municipal est renforcée.

Parallèlement, les forces réactionnaires reprennent du poil de la bête. Lors des élections à l'Assemblée nationale du 8 février 1871, dans la ville qui avait triomphalement élu en 1869 les républicains radicaux Raspail et Bancel, les treize candidats conservateurs sont élus et les démocrates irrémédiablement battus.

**LA COMMUNE DU 23 MARS.** Malgré cette situation défavorable, les quartiers populaires de la ville restent animés de sentiments révolutionnaires. La nouvelle des événements du 18 mars à Paris ranime leurs espoirs. À l'appel du Comité central démocratique de la Garde nationale, resté fidèle à la révolution du 4 septembre 1870, et avec l'appui de responsables locaux de l'Internationale qui avaient conservé du crédit, une assemblée réunie le 22 mars après-midi au Palais Saint-Pierre, proche de l'Hôtel de ville, exige le ralliement de la municipalité à la Commune de Paris.

Vers six heures du soir, devant les manœuvres dilatoires du maire Hénon et du préfet Valentin, nommé par le gouvernement de Versailles à la place de Challemel-Lacour, plusieurs compagnies du 22<sup>e</sup> bataillon du quartier de la Guillotière pénètrent dans l'Hôtel de ville. Une commission provisoire est constituée. Elle proclame la Commune, fait hisser le drapeau rouge, destitue le préfet et le maire, nomme à la tête de la Garde nationale Riciotti Garibaldi, fils du général révolutionnaire italien.

Au matin du 23 mars, une affiche annonce la proclamation de la Commune de Lyon dont le but est de continuer la politique du comité de salut public du 4 septembre 1870 et de soutenir la Commune à Paris. Improvisé hâtivement, traversé de courants contradictoires, le nouveau pouvoir se révèle fragile. En face de lui, les autorités militaires réunissent autour de Lyon, les troupes nécessaires à la reprise en main de la situation. Leur tâche est facilitée par l'entrée dans la ville, le 25 mars, des mobiles de Lyon ayant participé à la défense de Belfort, qui sont accueillis avec enthousiasme par la population. Le vent a tourné. Ce soir-là, la commission provisoire renonce au pouvoir. Sans qu'il soit nécessaire de verser une goutte de sang, la Commune du 23 mars avait vécu.

#### **DERNIER SOUBRESSAUT LE 30 AVRIL.**

Cependant, une partie importante de la population ouvrière reste favorable à la Commune de Paris proclamée le 28 mars. Des drapeaux rouges sont brandis dans le quartier de la Guillotière. La loi municipale versaillaise du 14 avril 1871 prévoit des élections municipales pour le 30 avril mais refuse aux villes de plus de 20 000 habitants le droit d'élire leur maire. A Lyon, un état-major clandestin, avec des internationalistes et des hommes d'action de tendance blanquiste, élabore un plan visant à soulever la ville et à empêcher les élections. À la Guillotière, les choses se passent comme prévu. Les locaux municipaux sont envahis. Une manifestation de 20 000 personnes



*De haut en bas*  
**François Raspail**  
**Michel Bakounine**  
**Gustave Cluzeret**

empêche l'armée d'intervenir. Des barricades sont dressées contre lesquelles, à la nuit tombante, les forces de répression, commandées par le préfet Valentin, tirent au canon. Au matin du 1<sup>er</sup> mai, on dénombre une trentaine de morts. La dernière tentative de rétablir la Commune à Lyon a été noyée dans le sang.

 **YVES LENOIR**



(1) *Raspail François (1794-1878), médecin, chimiste et homme politique républicain. Participe aux révolutions de 1830 et 1848. Condamné à six ans de prison en 1849 pour avoir participé à l'organisation d'une manifestation de soutien à la Pologne. Libéré en 1853, il s'exile en Belgique. Rentré en France en 1863, il est élu député radical de Lyon en 1869. Vote contre la déclaration de guerre à la Prusse. Il fustige la répression contre la Commune. Réélu député en 1877, il participe, aux côtés de Victor Hugo, à la campagne pour l'amnistie des communards qui sera votée deux ans après sa mort.* (2) *Bakounine Michel (1814-1876), révolutionnaire russe, théoricien de l'anarchisme. Membre de l'Internationale, il s'oppose aux conceptions de Karl Marx et fonde l'Alliance internationale de la démocratie socialiste.* (3) *Richard Albert (1846-1916), journaliste et publiciste, devient, à partir de 1868, animateur de la puissante section lyonnaise de l'Internationale. Poursuivi par la justice impériale en mai 1870. Participe, comme lieutenant de Bakounine aux événements de septembre 1870 à Lyon. Reste en coulisse pendant les événements du printemps 1871.* (4) *Cluzeret Gustave-Paul (1823-1900) Participe, comme lieutenant, à la répression de juin 1848. Il démissionne de l'armée sous l'Empire. Prend part à la guerre de Sécession aux États-Unis, dans l'armée nordiste, avec le grade de général. Rentré en France, il collabore à la presse d'opposition et adhère à l'Internationale. Pendant la Commune, participe activement aux mouvements de Lyon et de Marseille. Rentré à Paris, il est délégué à la Guerre (3 avril), élu à la Commune le 16 avril. Emprisonné le 30 avril après la chute du fort d'Issy, il est acquitté le 21 mai. À la chute de la Commune, se réfugie en Angleterre, Turquie, aux États-Unis et en Suisse.*

#### Bibliographie

Ouvrages de Maurice Moissonnier : *La première internationale et la commune à Lyon*, Éditions sociales, 1972 ; *Lyon communard*, Revue d'histoire de l'association des Amis de la Commune de Paris, n°6, mars 1977.

## Lyon, ville ouvrière rebelle



Lyon, au début du XIX<sup>e</sup> Siècle, l'activité principale est l'industrie de la soie, avec ses ouvriers, les canuts qui vivent dans le faubourg de la Croix-Rousse sur la rive droite du Rhône. En 1831 et 1834, leurs révoltes contre des conditions inhumaines de travail ont été sauvagement réprimées. Sous le second Empire, le tissage de la soie est supplanté par les industries métallurgiques et chimiques dont les ouvriers habitent essentiellement dans les quartiers de la Guillotière et des Brotteaux, sur l'autre rive du fleuve.

Depuis 1852, la ville de Lyon n'a plus de maire ni de conseil municipal. Elle est administrée par le préfet du Rhône et une commission municipale nommés par l'empereur. Cependant, l'influence républicaine est forte. Au Corps législatif, depuis 1852, le docteur Louis Hénon, républicain modéré fait partie des cinq «opposants officiels à l'Empire».

Les élections législatives de 1869 marquent un glissement sensible vers la gauche de l'électorat populaire. Les radicaux, Raspail et Bancel, sont élus à la place des modérés Jules Favre et Louis Hénon. Lors de ces élections, en l'absence de candidats de l'Internationale, la classe ouvrière donne ses voix aux républicains radicaux opposés à l'Empire.

Pendant la première moitié du siècle, les ouvriers, pour défendre leurs intérêts, s'unissent dans des sociétés coopératives et mutualistes fortement influencées par Proudhon. En 1866, cent cinquante à deux cents ouvriers s'affilient à l'Internationale créée à Londres en 1864.

L'année suivante, 22 groupes de quartiers rassemblent 500 adhérents.

En 1869, après les élections législatives, des grèves éclatent dans une vingtaine de corporations ouvrières contre les bas salaires et les longues journées de travail dans des ateliers insalubres. L'Internationale appuie ces luttes et aide à leur organisation. La lutte la plus emblématique est la grève des ovalistes (ouvrières qui dévident les cocons de soie) durant l'été 1869. Le mouvement dure deux mois et est couronné de succès : les salaires sont augmentés et la journée de travail diminuée d'une heure. Les ovalistes sont 2 000 à adhérer collectivement à l'Internationale devenue une large fédération de chambres syndicales et corporatives, rassemblant des milliers d'adhérents.

Face à cette situation sociale, le pouvoir de Napoléon III engage des poursuites contre les dirigeants de l'Internationale, notamment son responsable lyonnais, Albert Richard.

Lors du plébiscite du 8 mai 1870, 37 769 Lyonnais votent NON. 20 256 électeurs s'abstiennent. Le OUI est très minoritaire avec seulement 22 256 suffrages.

Des manifestations ont lieu après la déclaration de guerre à la Prusse, le 19 juillet 1870. La nouvelle de chaque défaite militaire augmente la nervosité des opposants à l'Empire qui demandent la constitution d'une garde nationale. Les 9, 10 et 11 août 1870 une foule de manifestants tient les rues du centre ville réclamant des armes et l'organisation de la garde nationale.

À la chute de l'Empire, les républicains progressistes sont en position favorable à Lyon. ■



## Nathalie Le Mel Une grande figure de la Commune



**C**ette grande dame n'a pas écrit l'histoire de la Commune. Elle l'a faite ! Pas d'écriture de ses mémoires, pas de lettres, rien. Que sa signature parmi d'autres au bas des affiches de la Commune qui proclament comme nous le voyons sur la carte 2010 : *«Nous voulons le travail pour en garder le profit, plus d'exploiteurs plus de maîtres»*. L'année 2010 est donc placée sous l'effigie de cette grande figure. Une très belle occasion de faire sortir de l'ombre ce personnage qui consacra toute sa vie à la défense du monde ouvrier.

Elle naquit à Brest en 1826. Les parents de Nathalie ont fait des sacrifices pour la doter d'un bon niveau d'instruction. Elle se marie en 1845 et l'on retrouve le couple Le Mel, libraires à Quimper. Ils «montent» à Paris dix ans avant la Commune. Ils ont trois enfants. Elle travaille dans un atelier de reliure proche de la gare Montparnasse, quartier des Bretons, et se fait remarquer parce que, selon un rapport de police, *«elle s'occupait de politique, lisait à haute voix les mauvais journaux et fréquentait assidûment les clubs»*. Elle est membre de l'Association internationale des travailleurs. En 1865, le syndicat des relieurs créé par Varlin et Nathalie Le Mel réclame et obtient l'égalité de salaire entre les femmes et les hommes. Varlin propose la création d'un restaurant populaire

communautaire *la Marmite* et choisit Nathalie pour diriger l'équipe. C'est un succès !

Sous la Commune, elle se fixe comme objectif d'organiser les femmes. Elle crée, le 11 avril 1871, avec Elisabeth Dmitrieff, l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. Son programme reprend nombre de revendications : égalité des salaires entre hommes et femmes, droit au travail (organisation des ateliers réquisitionnés), reconnaissance de l'union libre, droit au divorce, etc.



Durant la Semaine sanglante elle tient, avec d'autres femmes, la barricade de la place Blanche. Elle est arrêtée le 21 juin 1871 et condamnée à la déportation en enceinte fortifiée. Elle rentre enfin le 28 juin 1879. Le 8 novembre 1879, elle préside le banquet de reconstitution de la Chambre syndicale ouvrière de la reliure et travaille comme plieuse au journal de Rochefort *l'Intransigeant*. Lorsque, usée par cette vie de combat, elle quitte cet emploi, Rochefort lui sert une petite pension. Mais Rochefort verse dans le Boulangisme. Nathalie refuse alors cette allocation restant ainsi dans le plus total dénuement.

Aveugle, âgée de 90 ans, elle entre à l'hospice de Bicêtre et décède cinq ans plus tard, le 8 mai 1921, mois anniversaire du cinquantenaire de la Commune !

**CLAUDINE REY**

L'ouvrage *Nathalie Le Mel, une communarde bretonne, révolutionnaire et féministe* d'Eugène Kerbaul est en cours de réédition aux Editions du Temps des cerises.

## COTISATION 2010

La nouvelle carte d'adhésion est à l'effigie de Nathalie Le Mel, l'un des personnages les plus attachants de la Commune. Secrétaire générale de l'Union des femmes, elle était l'une des animatrices de l'action pour le progrès social et l'égalité. Pour faire face aux tâches qui nous attendent dans la perspective du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune, la dernière assemblée générale a décidé d'augmenter légèrement le prix de la cotisation annuelle en la portant à 35 euros tout en maintenant à 5 euros le minimum de cotisation pour nos adhérents à faibles ressources. Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez payer votre cotisation pour 2010 en utilisant le formulaire joint à l'envoi du présent bulletin.

## LES ADHÉSIONS COLLECTIVES

Pour faire connaître plus largement les idéaux de la Commune, pour faire vivre notre association, les adhésions collectives en sont un moyen. Elles permettent à une collectivité (syndicats, comités d'Etablissement, centres culturels, partis politiques, groupements associatifs...) d'adhérer collectivement. Cette cotisation est de 150 euros, modulable (en fonction de l'importance de la collectivité). Toutes et tous, nous connaissons une ou plusieurs collectivités auxquelles nous sommes adhérents ou pas. Il est vraisemblable qu'en proposant à ces collectivités d'adhérer aux Amis de la Commune de Paris 1871, nous pourrions sensiblement accroître la connaissance d'un mouvement émancipateur qui pose des questions qui restent d'actualité.



### CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE

## Restauration du monument aux morts

**L**e vendredi 27 novembre 2009, nous avons assisté à une cérémonie simple et émouvante. Nous y étions conviés par le maire de Paris, Bertrand Delanoé, Fabienne Giboudeaux, adjointe au maire de Paris chargée des Espaces Verts, Catherine Vieu-Charier, adjointe chargée de la Mémoire et du Monde Combattant, Danièle Pourtaud adjointe chargée du Patrimoine, Pascal Cherki, maire du XIV<sup>e</sup> arrondissement, et, bien sûr, par les Amis de la Commune de Paris-1871.

Le délicat monument se détachait blanc sur le fond bleu d'un ciel clément, et le vent faisait virevolter les drapeaux rouges qui l'entouraient. Les dépôts de gerbes et les discours se succédèrent devant un auditoire recueilli et heureux d'être là pour célébrer l'événement. Pascal Cherki a évoqué la Commune dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement rappelant le rôle du colonel Henry, les nombreuses barricades, les élus du XIV<sup>e</sup> comme Billioray et Martelet, la barricade de la place Denfert-Rochereau, la chasse à l'homme dans les catacombes et les combats héroïques des communards, dont les rescapés furent massacrés sur place, au

sein du cimetière investi par les troupes versaillaises, le 23 mai 1871.

Notre président, Claude Willard, est intervenu avec brio et émotion sur l'histoire de la Commune et a rappelé une des fonctions de notre association qui est de promouvoir les idéaux de la Commune et d'en montrer toute la modernité. Enfin, Danièle Pourtaud a particulièrement insisté sur le rôle important des femmes pendant la Commune de Paris.

La cérémonie a trouvé la plus harmonieuse des conclusions grâce à Riton-la-Manivelle qui, au son de l'orgue de Barbarie, a notamment entonné *Le Temps des Cerises* et deux couplets de *L'Internationale*, trouvant un large écho dans l'assistance.

A cette occasion, plusieurs personnes ont rejoint notre association, et tout le monde s'est promis de fêter, cette année 2010, le centième anniversaire du monument.

 MICHÈLE CAMUS

## À Bruxelles

**D**eux nouvelles localités de l'agglomération bruxelloise ont organisé des initiatives importantes avec les Amis de la Commune de Paris en décembre 2009.

La commune de Forest a présenté deux soirées communardes dans le cadre de la maison de la Solidarité, lieu qui regroupe les activités de la nébuleuse socialiste locale. Le 11 décembre, Riton-la-Manivelle a donné un concert de chansons, rouge et noir, que nous connaissons bien. Le 15 décembre, Jean-Louis Robert a prononcé une conférence historique. Dans les deux cas, la salle était comble avec, entre 80 et 90 personnes.

Notre exposition a été aussi sur les murs du café de la Maison de la Solidarité pendant une semaine et a attiré un très nombreux public. Une très grande réussite qui avait été très bien préparée (affichage, invitations en nombre...). et qui s'inscrivait dans une visée de repolitisation de la population locale.

La commune de Saint-Gilles s'est associée à un petit théâtre bruxellois, le Magic Land Théâtre, qui a donné, pendant tout le mois de décembre, un spectacle type cabaret, très dynamique et romanesque, sur la Commune de Paris, intitulé *Mélopolis*. L'exposition de notre association a été présentée dans l'entrée du théâtre pendant quinze jours. Jean-Louis Robert a prononcé une conférence sur la Commune avant le spectacle, le 16 décembre devant un public moins nombreux (20 à 25 personnes) du fait d'un horaire moins accessible à la population de Saint-Gilles.

Ces deux initiatives achèvent une trilogie bruxelloise qui montre que la Commune est très vivante chez nos amis belges. Un grand merci à Willy et au Front anti-fasciste pour cette belle action communarde. 🚩

## CONFÉRENCE À PARIS XIII<sup>e</sup>

### Modernité

**A**u cours de recherches généalogiques dans la région de Nîmes, nos amis Robert et Michèle Malclès ont retrouvé les traces d'Alexis Rieutord, capitaine dans la Garde nationale, et qui fut par la suite déporté en Nouvelle-Calédonie. Au printemps 1871, il habitait au 75 boulevard de la Gare, qui correspond à l'actuel boulevard Vincent Auriol. Or à

cette adresse se trouve actuellement... le siège de la section du XIII<sup>e</sup> arrondissement du PCF !

Pour marquer cette heureuse coïncidence, les communistes du XIII<sup>e</sup> ont donc organisé le 28 novembre dernier une petite exposition avec les documents sur le parcours de Rieutord\*, et ont invité Georges Beisson, des Amis de la Commune, à intervenir sur le thème de la modernité de la Commune.

Dans sa présentation, Georges a rappelé les principales avancées introduites par la Commune dans différents domaines, mais il a aussi souligné la timidité des communards vis-à-vis de la remise en cause de la propriété privée. Ainsi, seules les entreprises abandonnées ont été prises en main par les travailleurs. Le contraste avec la férocité de la répression n'en est que plus flagrant. Le cas de Rieutord, arrêté dans son village natal, près de Nîmes, plusieurs mois après la fin des événements et condamné malgré une pétition en sa faveur envoyée au conseil de guerre par les habitants du village, est à cet égard significatif.

La conférence s'est poursuivie par une discussion très dynamique. Ont été évoqués notamment les communes de provinces (y compris à Alger) et les comparaisons possibles entre les pratiques démocratiques de la Commune et les expérimentations actuelles au Venezuela. René Bidouze, auteur de *La Commune de Paris telle qu'en elle-même*, a de son côté souligné que les communards avaient été capables de prendre en main les affaires courantes pendant les 72 jours de la Commune, ce qui indique que dès cette époque, les travailleurs avaient les capacités requises pour gérer eux-mêmes la société.

🚩 VINKO MARKOV

\*Dossier consultable sous forme électronique à l'adresse : <http://paris13.pcf.fr/En-1871-le-75-hebergeait-le.html>

## La Commune et la culture Pour une éducation populaire

**Une nouvelle brochure, éditée par notre association, vient de paraître :** le thème en est l'activité culturelle foisonnante de la Commune. Sous l'impulsion de Vaillant et de Courbet, la Commune favorise la liberté d'expression et de création, l'accès de tous à l'éducation et à la culture, et permet la protection du patrimoine national.

C'est dans une atmosphère effervescente et festive que le peuple va pouvoir se rendre à des concerts populaires et au théâtre, et dans le même temps, s'instruire dans les bibliothèques, visiter gratuitement les musées, s'exprimer et s'éduquer dans les clubs.

Durant les soixante-douze jours de la Commune, la libre expression caractérise une presse combative et une politique artistique indépendante. Cependant, la littérature de l'époque ne rend guère justice aux communalistes. Ceux que la plupart des «intellectuels» de leur époque traînent dans la boue, et

insultent, sont pourtant devenus les précurseurs de ce que nous appelons aujourd'hui «la culture» et «l'éducation populaire». **➤ MICHÈLE CAMUS**

*Brochure en vente au siège des Amis de la Commune, 3 euros.*



### GISÈLE JAMAIN NOUS A QUITTÉS

Après un combat remarquable contre sa maladie, Gisèle Jamain nous a quittés en cette veille d'année 2010. Le comité de Châtelleraut de la Commune est triste. Parce que Gisèle était la gentillesse même. Parce que Gisèle vouait beaucoup de temps à l'association, malgré sa maladie, malgré des engagements dans d'autres organisations. Attachée aux idéaux de la Commune, elle fut longtemps la trésorière de notre comité. Elle était de toutes nos initiatives.

Nous retiendrons cette belle leçon de vie, de courage et d'engagement.

Lors de ses obsèques, de vibrants hommages lui furent rendus, entrecoupés de chansons de Jean Ferrat certaines interprétées par la chorale *Chantons Liberté* à laquelle elle appartenait. **J.-C. SARDIN**

### DÉCÈS DE GUY LADEVÈZE

Guy nous a quittés.

Avec sa disparition, notre association perd un de ses amis, qui ont façonné son histoire, pour qui les idéaux de la Commune représentaient ce que devrait être une société plus juste pour les défavorisés.

Fidèle parmi les fidèles à notre association, et en particulier à la commission fêtes et initiatives depuis de très nombreuses années, Guy était un ami sur qui nous pouvions compter, notamment pour prendre les photos de nos différents rendez-vous.

Il s'en est allé, mais il restera vivant dans nos pensées et dans nos cœurs. Il le restera longtemps. **JR**

## NOS COMMISSIONS

Comme la Commune de 1871, notre association fonctionne avec des commissions ce qui permet à tous les adhérents de participer à son fonctionnement. Les commissions se réunissent en général, une fois par trimestre.

Pour participer aux travaux d'une ou plusieurs commissions, il suffit d'écrire, téléphoner ou envoyer un courriel au siège des Amis de la Commune en précisant auxquelles des commissions suivantes vous désirez participer : Communication, Culture, Fêtes et initiatives, Finances, Littérature, Patrimoine.

Dans le présent numéro, nous vous en présentons deux.

## Commission Communication

**C**ette commission transmet les informations et initiatives de l'association à la presse écrite et parlée ainsi qu'à des sites web. Elle étend aussi son action vers les associations partenaires ainsi que vers les adhérents collectifs. Pour la montée au Mur des fédérés, elle s'adresse aux élus et responsables politiques progressistes et responsables d'associations diverses, notamment syndicales.

Avec la presse, nous nous adressons aux quotidiens, mensuels, chaînes de télévision et de radios. Nous avons quelques «reprises». Toutefois celles-ci stagnent en nombre. La mainmise des grands groupes industriels et des banques sur la presque totalité de la presse n'explique pas totalement cette stagnation. Nous nous devons de trouver des relais plus

réguliers et plus nombreux pour nos informations. Dans la circulation de l'information, les sites internet prenant beaucoup d'importance, une approche plus systématique vers ceux-ci va être tentée.

Les organisations partenaires (associations, syndicats, partis) participent à une démarche émancipatrice de la société. Avec ces organisations, nous communiquons, nous échangeons, et éventuellement nous faisons connaître l'histoire et l'œuvre de la Commune en leur sein. Actuellement, nous avons environ cent trente organisations avec lesquelles nous avons établi des liens.

Les adhérents collectifs sont des syndicats, des associations ou autres collectivités qui paient une adhésion à notre association, de 150 euros par an (modulable pour les petites organisations), avec lesquelles s'inscrivent des relations plus resserrées.

La commission communication est susceptible



d'intéresser tous les adhérents et adhérentes de l'association. En effet, autour de nous, dans le secteur d'activité où nous sommes, le lieu où nous habitons, il peut exister des organisations, des spécialistes des médias, susceptibles d'être intéressés par l'activité de notre association. Vous pouvez les signaler à la commission communication.

 **SERGE PORTEJOIE**

## Commission Fêtes et initiatives

**E**lle a en charge l'organisation des fêtes et des initiatives que l'association des Amis de la Commune organise pour faire fleurir son héritage si fécond pour nos combats d'aujourd'hui et de demain.

Au fil des années, ces fêtes et ces initiatives se sont multipliées et diversifiées. Pour n'en citer que quelques-unes :



## VIE DE L'ASSOCIATION

### NOS COMMISSIONS

- *L'accueil des nouveaux adhérents avec la commission culture (lieu et organisation) ;*
- *La fête des associations dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement ;*
- *La marche du 18 mars avec la commission culture (autorisation, transport et organisation) ;*
- *Le banquet (lieu, organisation, inscription, traiteur, transport, animation). Rappelons que notre prochain banquet aura lieu le 28 mars dans le patio de la CGT à Montreuil. La commission fêtes et initiatives espère faire aussi bien, voire mieux qu'en 2009 ;*
- *Le Mur des fédérés (autorisation, transport et organisation) ;*
- *La fête de l'Humanité (transport, autorisation et organisation) ;*
- *La fête de la Commune (autorisation, animation et organisation). C'est certainement l'initiative la plus difficile à gérer et c'est pour cela que nous faisons appel à toutes les commissions. Rappelons que la prochaine fête aura lieu le dernier samedi de septembre 2010.*

On le voit, l'ampleur de la tâche s'est accrue et cette commission a besoin d'être renforcée. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous nous réunissons une fois par mois le samedi matin en général au siège de l'association.

 **JR**

### BICENTENAIRE DE FÉLIX PYAT

**Félix Pyat, élu de la Commune** dans le X<sup>e</sup> arrondissement de Paris, est né le 4 octobre 1810 à Vierzon dans le Cher. Le bicentenaire de sa naissance donnera lieu à diverses initiatives dans ce département au cours de l'année 2010. Le prochain exposé sera fait le 26 mars, à l'Université populaire du Berry, par l'écrivain Michel Colombet.

**Les Amis berrichons de la Commune de Paris**



## Sophie au temps des cerises

Sous la Commune avec Nadar et Louise Michel

Ce récit chronologique, illustré et daté, est le film de la vie d'une enfant traumatisée par la famine, la crise et la guerre. Elle sera sauvée par sa rencontre avec «La Grande Citoyenne», Louise Michel, et le photographe-aéronaute de génie, Félix Tournachon dit Nadar.

Le père de Sophie, ouvrier-zingueur, est mort en tombant d'un toit en installant une gouttière. Sophie est pauvre et doit travailler comme domestique chez le célèbre Nadar où sa mère est cuisinière. Elle abandonne le projet d'entrer à l'école après la mort de son père, mais elle rencontre une voisine, madame Louise Michel, qui vient d'ouvrir un externat pour filles pauvres et qui lui apprend en cachette à écrire. Ce savoir naissant lui permet

de communiquer avec Paul, le fils de Nadar, passionné de photographie lui aussi. L'amitié de ces deux enfants leur permettra d'accompagner Nadar dans l'envol du ballon «Géant» construit grâce au mécénat de ce dernier. L'illustration superbe en clair obscur et en double contraste simultané nous permet une lecture sociologique et psychologique complémentaire.

Le père de Sophie devait installer une gouttière sur le toit pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales souillant les beaux habits des résidents. L'absence d'échafaudage et de garde-corps mit la vie de ce malheureux en péril, pour un salaire misérable.

Sophie avait soif de lire pour échapper au drame de sa condition d'orpheline pour fuir le néant d'une relation duelle (dominant-dominé, riche-pauvre...). Elle bénéficiera du poste de sa mère, cuisinière chez Nadar, ce qui permettait à cette dernière d'exercer un rôle qualitatif sur l'oralité de ses employeurs. La rencontre de Sophie avec Louise Michel, qui rendait aux pauvres l'héritage que lui avait légué un couple de parents adoptifs généreux et progressistes, fut déterminante. Sa deuxième chance fut de communiquer dans le secret des émotions naissantes et partagées avec le fils Nadar. Celui-ci s'initie en cachette à la photographie maîtrisée par son père qui plaisait tant aux notables de l'époque, car elle reproduisait leur image. Paul Nadar demande à Sophie d'être son modèle.

Le père Nadar crée une compagnie d'aérostats à Montmartre afin d'envoyer du courrier et de survoler la France occupée par les Prussiens, pendant la guerre de 1870. Le fils Nadar et Sophie seront du premier voyage et pourront monter à l'assaut du ciel comme l'avait si bien écrit Raoul Dubois.

Une biographie richement illustrée de Nadar

père et fils et de Louise Michel vient compléter avec un rappel de la guerre franco-allemande de 1870-1871 et de la Commune de Paris de 1871 son merveilleux ouvrage.

**PHILIPPE LÉPAULARD**

*Écrit par Béa Deru-Renard et illustré par Hans Ulrich Osterwalder, Éditions de l'École des Loisirs, Paris, 45 p, 12,50 euros.*

## Pipe en bois

Dans le *Petit Larousse de l'Histoire de France*, septembre 2009, les pages 412 à 414 sont consacrées aux origines et aux réalisations de la Commune. Elles sont rédigées avec une réelle objectivité qu'il faut absolument souligner, car le fait est plutôt rare. **MC**

**C**avalier Georges, Louis, Alexandre (1842-1878), dit Pipe en bois. Ancien polytechnicien, franc-maçon. Directeur des voies et promenades publiques sous la Commune. Il accomplit sa tâche en bon technicien. Il avait travaillé avant la guerre de 1871 aux usines Cail. Il fut un temps secrétaire de Gambetta à la délégation de Tours. Praticien habile, il organisa le transport des troupes et des munitions. Cet homme habile, serviable et désintéressé était très soucieux d'améliorer les conditions d'existence de la classe ouvrière. C'était aussi un excellent journaliste et un homme de théâtre réputé.

Cavalier croyait avoir trouvé en Jules Vallès un véritable ami, mais cet écrivain remarquable redoutait la concurrence de ceux qui auraient pu



apporter ombrage à son grand talent et il n'eut pour Cavalier, qui était très laid, que des sarcasmes cruels et blessants.

Arrêté le 28 mai 1871, Cavalier fut condamné à la déportation en enceinte fortifiée, le 7 septembre par le troisième Conseil de guerre. Sa peine fut commuée l'année suivante en 10 ans de bannissement en Belgique. Régisseur au théâtre d'Anvers, il fut une figure marquante de la proscription belge. Miné par la maladie, il fut autorisé à revenir en France, il y mourut un an plus tard, le 28 octobre 1878. **MC**



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE NOTRE ASSOCIATION  
AURA LIEU LE SAMEDI 10 AVRIL 2010 À 14 HEURES  
À LA BOURSE DU TRAVAIL  
RUE DU CHÂTEAU-D'EAU, PARIS X<sup>EO</sup>

## La Commune

### DANS CE NUMÉRO

#### Editorial

Non à la casse des services publics (Joël Ragonneau) ..... 2

Décès de Marcel Cerf ..... 4

#### Histoire

Les services publics sous la Commune (René Bidouze) ..... 7

La Commune vue par la police (François Zimmer) ..... 12

Lyon et la Commune (Yves Lenoir) ..... 14

Lyon, ville ouvrière rebelle (YL) ..... 18

Nathalie Le Mel, grande figure de la Commune (Claudine Rey) ..... 19

Actualité ..... 21

Le monument du cimetière Montparnasse (Michèle Camus)

À Bruxelles · Conférence à Paris dans le XIII<sup>e</sup> (Vinko Markov)

#### Vie de l'association

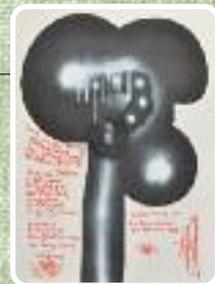
Commission Communication (Serge Portejoie) ..... 24

Commission Fêtes et initiatives (JR) ..... 25

Notes de lecture ..... 26

Sophie au Temps des cerises (Philippe Lépaillard)

Georges Cavalier dit Pipe en bois



**Directeur de la publication :** Claude Willard · **Comité de rédaction :** Thérèse Gourmaud, Charles Meister, Eugénie Dubreuil, Michèle Camus, Alain Frappier, Yves Lenoir, Marie-Claude Schertz, John Sutton, Claude Willard, Pierre-Henri Zaidman  
**Coordination :** Daniel Spassky · **Graphisme :** Alain Frappier · **Impression :** SENPO Pantin · ISSN : 1142 4524

Le bulletin 42 traitera des divers aspects des services publics sous la Commune et de la Commune du Creusot (sur ce sujet, nous faisons appel à votre contribution). Parution fin avril · Date limite pour faire parvenir vos articles : 1<sup>er</sup> mars

LES AMIS DE LA  
**Commune de Paris** 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91  
amis@commune1871.org | www.commune1871.org

Ouvert du lundi au samedi de 14 à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 13 h30 à 17 h (sur rendez-vous)